Décision 21-DCC-137 du 03 août 2021

relative à la prise de contrôle conjoint du groupe Grandir par la société InfraVia Capital Partners aux côtés de la société Athina Conseil

Posted on: 03 août 2021 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	InfraVia Capital Partners et Athina Conseil
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Grandir

Lire

le texte intégral de la décision
133.03 Ko